

LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LE SEXISME EN GÉNÉRAL



PUBLIC

Salariés
Managers
Membres CSE
Employeur

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

3 heures

FORMAT / LIEU

Intraentreprise
Présentiel
ou distanciel

TAILLE DU GROUPE

6 à 8 personnes

COÛT

1200 € H.T.

GÉNÉRALITÉS FORMATIONS



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le harcèlement sexuel, le sexisme au sens large et les inégalités professionnelles qu'il engendre, dégradent la santé voire les parcours professionnels des individus.

Leurs auteurs peuvent faire l'objet de sanctions civiles (code du travail) et pénales.

L'employeur, qui a une obligation de moyens ET de résultats en matière de santé au travail, a un rôle important à jouer en matière de prévention et de traitement du harcèlement sexuel et autres agissements sexistes. Former le personnel dans ce domaine fait partie de ses obligations.

C'est l'objet de cette formation.

COMPÉTENCES VISÉES / PROGRAMME

- Définir et identifier toutes les facettes du sexisme (sexisme « bienveillant », masqué ou hostile, agression sexuelle, harcèlement sexuel...)
- Connaître le droit du travail en la matière ainsi que les sanctions pénales encourues
- Prévenir le harcèlement sexuel et autres agissements sexistes
- Agir en tant que victime
- Traiter un signalement dans l'entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Apports de contenu
Analyse de situations
Carnet de bord
Jeux sérieux

ÉVALUATION ET SUIVI

Mise en œuvre en séance
Certificat de réalisation

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION

Une formation très dense qui permet de former précisément tout type de population dans l'entreprise.

Une partie ludique qui aborde de nombreux exemples